

« inattaquable, ledit Pierre a juré avec imprécation que si
 « quelqu'un de ses héritiers par testament, ou à défaut de
 « testament tentoit d'infirmier cette vente, il seroit privé en-
 « tièrement de son héritage. »

« Lors de la vente, Pierre des Estolz a avoué devant des
 « témoins soit laïcs, soit clercs, que lui et son père tenaient
 « les dits biens de l'abbaye de Savigny et que lui, en avoit
 « payé paisiblement le cens chaque année. Témoins de cet
 « acte, l'abbé de Savigny qui a fait faire cette vente, Girin,
 « son frère, Girin de Raymond, Martin de Fluire, Humbert
 « de Vernei (Vernay au-dessus de Beaujeu), le prieur de
 « Nuelles, Guillaume Gaucerand, l'épouse de Pierre des
 « Estolz, Hugues de Vernei, Gaucerand de Piseis, Jean
 « Marescoz, Hugues de Talaru, Falque de Ruilz, Etienne
 « Gascons, archiprêtre, Létard de Felgères, Robert de Chi-
 « roubles, Raoul de Martin. — Fait à Saint-Lager, sous le règne
 « de Louis, roi de France, l'an de l'incarnation de Notre-
 « Seigneur mil cent soixante-treize et sous l'archevêque de
 « Lyon, Guichard, légat du Saint-Siège. »

Les Etoux sont un faubourg à l'entour de Beaujeu ; ils appartenaient à la seigneurie de cette ville, par où l'on peut conclure que le seigneur des Etoux était de la famille des seigneurs de Beaujeu. Les biens qu'il vendait étaient un don de l'abbaye fait à son père en récompense de ses services. Ces biens s'étendaient du côté de Nuelles, dont le prieur figure dans l'acte. Au bas de la montée des roches de Nuelles, on trouve une porte seigneuriale surmontée d'un blason dont les armoiries sont un arbre entouré d'étoiles ; cette porte, bâtie en 1621, et ces étoiles sont peut-être un souvenir, un indice où se trouvait l'antique manoir de Pierre des Etolz ou des Etoiles. A quelques pas de là, se voyait naguère une autre porte dont les volutes encadraient un écusson représentant un cep grimpant avec de beaux raisins et soutenu par deux génies aux robes gracieuses et trainantes. Cette porte qui se démolissait par vétusté a été remplacée par une porte commune, au-dessus de laquelle le maçon a posé l'antique écus-